MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Bâtiment I, Cité Ministérielle
12ème Arrondissement
01 BP 363 Cotonou Bénin
Tél.: +229 01 21 30 76 45
https://commerce.gouv.bj
commerce@gouv.bj

COMMUNIQUE N°0451 MCI /DC/SGM/DCIR/SA

La Ministre du Commerce Intérieur en charge de la formalisation de l'économie communique :

Conformément au communiqué n° 452/MCI/MAEP/MTCE/DC/SGM/DCIR/SA du 04 novembre 2026 portant conditions de déroulement de la commercialisation de soja grain au titre de la campagne 2026-2027, il est rappelé que **l'approvisionnement en soja grain est libre sur le marché**.

Par conséquent, l'émission d'un "DROIT D'APPROVISIONNEMENT" quelle que soit l'institution concernée est contraire aux conditions de commercialisation du soja grain et enfreint les dispositions règlementaires en vigueur.

J'invite tous les acteurs de la filière au respect des conditions de commercialisation fixées dans le communiqué.

Fait à Cotonou, le 11 novembre 2026

MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR (M.C.I) - RB

Herman ZIME
Le Secrétaire Général du Ministère du
Ministère du Commerce Intérieur/ P.O.